

GROUPES D'ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE

Des échanges de pratiques pour évoluer dans ses missions d'accompagnement au domicile, auprès des personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap ou bien auprès des jeunes enfants.

Les services de maintien à domicile observent une demande constante d'interventions à domicile. En parallèle, ils rencontrent des difficultés de recrutement.

Cette situation impacte directement les équipes d'aides à domicile en place : changements de rythmes de travail pour compenser les mouvements de personnel, accueil de nouvelles aides à domiciles. La formation vise une certaine uniformité des pratiques en identifiant le rôle de l'aide à domicile dans l'accompagnement des personnes au quotidien, les limites de son intervention et sa place dans un dispositif d'aide.

OBJECTIF GÉNÉRAL (OBJECTIF PÉDAGOGIQUE)

Acquérir des repères sur le rôle de l'aide à domicile salariée

Analyser des situations rencontrées dans l'accompagnement et consolider sa posture professionnelle

PRÉREQUIS

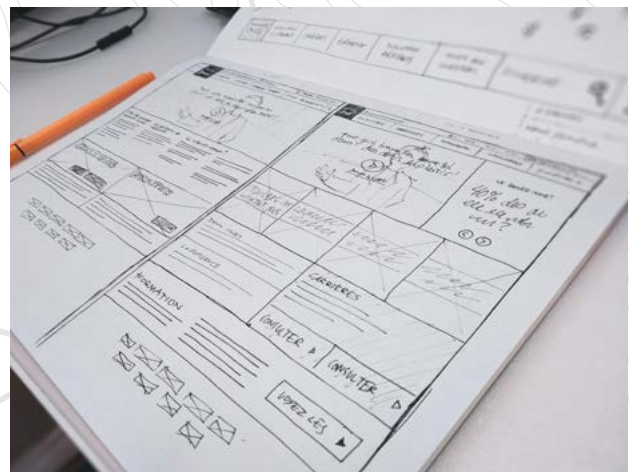
L'ensemble des participants.es sont des salariés.ées du secteur de l'aide à domicile (entreprises privées, associations...), volontaires pour suivre la formation.

Elles, ils sont détachés de leurs activités, sur le temps de la formation

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

Les salariés.ées formés.ées seront capables de :

- Délimiter leur cadre d'intervention
- Identifier les facteurs déterminant les limites professionnelles
- Déterminer le rôle de l'aide à domicile
- Organiser leurs interventions
- Transmettre des informations au bon interlocuteur en utilisant le bon vecteur de communication
- Remédier à des difficultés de communication pour éviter les conflits
- Discerner les acteurs du maintien à domicile
- Adopter une posture professionnelle dans leur fonction d'accompagnant, notamment dans des situations particulières (décès, conflits, agressivité, maladie)
- Mettre en œuvre des techniques d'accompagnement respectueuses des souhaits et des besoins des personnes
- Respecter le cadre d'intervention du service de maintien à domicile



PÉRIODE DE FORMATION

Les durées, dates et lieux sont définis en accord avec le/la commanditaire

FORME DE LA SITUATION D'ÉVALUATION FINALE / VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation s'effectue à l'issue de chaque séance en collectif et à l'oral. Les salariés.ées formés.ées reçoivent une attestation de formation.

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE/ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le rythme des séances est adapté à la demande du commanditaire.

Les Intervenants.es ont été validés.ées en amont par le/la commanditaire et interviennent sous la responsabilité du responsable de centre.

L'animation des séances est basée sur des méthodes de pédagogie active : les salariés.ées sont impliqués.ées dans des situations (fictives ou réelles) pour qu'ils puissent utiliser leurs compétences et les faire évoluer au cours de la formation.

PROPOSITIONS FINANCIÈRES

- L'organisme de formation contractualise une convention annuelle qui couvre :
- Les temps d'animation de séances
- Les temps de bilan et de partage du compte-rendu
- Les temps de déplacement du formateur.trice
- Les temps de concertation intermédiaires

NOS +

- Des formateurs.trices issus du monde professionnel

